

Grand Conseil du canton de Vaud

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-201890>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

arein se forma entre Jaman et le village fri-bourgeois d'Allières. Dans sa course désastreuse, il enleva de gros sapins, une douzaine de chalets, passa sur le cabaret d'Allières; il scia la maison sur le rez-de-chaussée et enleva l'étage supérieur; les habitants, qui se trouvaient tous au plainpied, en furent quittes pour la peur et la perte de l'étage.

(L'arein, ou avalanche de neige en poussière, se forme quand les montagnes, couvertes d'une neige fortement durcie par la gelée, viennent à recevoir une nouvelle neige sèche qui ne peut faire corps avec la première. Survient-il un vent violent, il s'empare de cette neige légère et la fait glisser sur les pentes roides en un tourbillon auquel rien ne résiste).

Un « ancien député » — du moins, signe-t-il ainsi — nous adresse les vers suivants. Nos députés actuels, qui se réuniront lundi au chef-lieu, auront sans doute plaisir à les lire au cours de la séance. Ils le pourront sans crainte de se compromettre, car le *Conteur* n'est pas un « journal de parti ».

Grand Conseil du canton de Vaud.

Séance du 2 décembre 1904.

Tandis qu'à la Cité le lourd battant s'ébranle,
Et que l'airain puissant gravement retentit,
Surpris à son dîner, le député de Brenle
Quitte aussitôt l'hôtel et, fier, se ressaisit.
Chatouillé par l'écho de *Mari-Madeleine*,
Il pense à son mandat, au Corps législatif,
Chemine à pas comptés, caresse sa bedaine,
Car son fauteuil l'attend, là-haut, c'est positif.
Et doucement bercé par le don-don sonore,
Emboîte le sentier qui mène au Grand Conseil.
Satisfait de lui-même, et pour que nul n'ignore
Le physique et l'emploi du citoyen Bouteil,
Vers le beffroi vibrant il dirige la tête,
Puis jette dans l'espace un regard triomphant;
Fait encor quelques pas, hésite, enfin s'arrête.
Quant survient un collègue, il prend l'air bon enfant.
On atteint la Cité. Les voici dans la salle.
En attendant son tour pour répondre à l'appel,
Ne goûtant qu'à demi l'orateur qui s'emballa,
Il s'installe aussi loin du *groupe du soleil*
Que des représentants de l'ancienne *temère*.
Par simple contenance, il tient un imprimé,
Sans doute les motifs de quelque loi future.
Il fait chaud, et Bouteil n'est point accoutumé
A pareille atmosphère. Il ouvre la *Tribune*.
(Le journal de parti se lit à la maison.)
Sous son air affairé, ne pense qu'à la lune!
Bientôt il tend la feuille à son ami Bizon.
On voit qu'il est à bout; mais le débat commence,
Il ne pourrait sortir sans être remarqué.
Pendant qu'il se défend contre la somnolence,
L'un prononce un discours, aride, alambiqué;
Un deuxième présente un nouveau point de vue;
Déjà trois députés, las, se sont endormis.
Le murmure grandit; on se croit à la rue.
Après délibéré, on passe au vote: *admis*.
Soudain le ciel se voile en proflant une ombre,
Bouteil ferme les yeux, s'oubliait à son tour.
Mais, dans son cerveau, se poursuit sans encombre
L'acte auquel, bien qu'absent, il assiste toujours.
Son souffle régulier, son visage immobile,
Le mettent à l'abri des regards malicieus.
Sa pensée est à l'œuvre et va son train tranquille,
De ci, de là, s'envole et voyage en tous lieux.
Mais voici qu'en rêvant il a pris la parole:

« Ce n'est point par plaisir, car je suis peu causeur,
Votant la motion de mon ami Dubolle
Je veux tendre la main aux gens dans le malheur.
Oui, messieurs, secourons la petite ouvrière;
Donnons-lui le repos qu'exige sa santé!

Soulaçons l'apprenti, l'enfant, la sommelière;
Invoquons le progrès, la solidarité!
Unissons nos efforts, pour que bientôt on puisse
Réaliser enfin de si modestes vœux;
Qu'on ne rencontre plus, dans notre chère Suisse,
Un seul homme impotent, un seul nécessiteux! »

Pendant qu'ainsi parlait en louable carrière
Notre bel endormi, on soumettait aux voix
Justement cette loi protégeant l'ouvrière;

Présentée à nouveau, on comptait, cette fois,
La voir sortir enfin vainqueur de la bataille.
On avait discuté, parlé longtemps. [vaillè!
Ce qu'on veut on l'obtient, pour peu qu'on y tra-
Il fallait aboutir. Certes il était bien temps!
Quand la présidence eut averti l'assemblée
Qu'on allait procéder à l'appel nominal,
Le silence troublé se rétablit d'emblée,
Car il devait servir de contrôle final.
C'était assez clair; nul ne pouvait s'y méprendre:
Oui, pour les partisans; pour les rejetants: *Non*.
Tous avaient réfléchi sur l'attitude à prendre,
Chacun se prononçait à l'appel de son nom.

Bouteil ouvre les yeux, questionne et se renseigne.
Appelé, il répond: *Non*, et dit au voisin:
« Ce n'est pas le moment que je change d'enseigne!
N'êtes-vous pas d'accord qu'on va beaucoup trop
[loin ?

Bouteil est généreux; ce n'est pas un mensonge?
Car il l'est, oui vraiment, mais il ne l'est qu'en
[songe!

Un ancien député.

Dans les prix doux. — « Que pourrais-je
bien donner à ma fiancée pour sa fête! » se de-
mande Jacques Peignette.

— Fais-lui demander adroitement ce qui lui
ferait plaisir, lui suggère un de ses amis.

— Ce qui lui ferait plaisir?... Je veux bien,
mais ma bourse ne me permet pas d'aller jus-
qu'à-là.

Réflexions d'un vieux ma-
ri: « Quand j'étais fiancé, c'est
moi qui parlais et c'est ma fu-
ture qui écoutait. Dans les pre-
mières années de notre union,
ma femme parlait et moi j'écou-
tais. Maintenant, nous parlons
tous les deux à la fois, sans nous
écouter, et ceux qui prêtent l'o-
reille ce sont les voisins.



Une curieuse histoire.

La Bacha de Bude

par

Victor de Gingins de Moiry (1765).

II.

Il y avoit dans ce tems là à la Saraz un jeune homme, nommé Olivier, à peu près de l'âge de Cugny, fils du Notable du lieu, qui, bien que d'un état au-dessus du sien, vivoit familièrement avec lui, étoit son camarade, son ami; les ames d'une certaine trempe s'appartiennent toutes. Cet Olivier, après son départ, le perdit de vue, et quelque tems après entra au service de l'Empereur, où ensuite il fut fait officier, quoi- qu'étranger, sans autre recommandation que celle de son mérite. Etant revenu quelques années après en semestre chez son père, il eut une affaire d'honneur avec d'Asperlin de Raren, fils du Seigneur de Bavois. Celui-ci, enflé de sa naissance, comme si elle eût été le fruit de ses travaux ou la récompense de son mérite, eut avec Olivier en compagnie des airs de hauteur et des tons déplacés dans une occasion où il n'étoit question ni de rang ni de préséance. Le sot orgueil fut puni; Olivier appella d'Asperlin en duel et le tua. Pour se soustraire à la rigueur des loix, il retourna à son régiment, où par ses talens et sa bonne conduite il fit son chemin; il en étoit Major au siège de Bude, où étoit ce régiment, qui appartenoit alors à ce Prince Louis de Baden, si connu dans l'histoire de ce tems là.

L'armée Impériale étant rassemblée aux environs de Bude, le 18 Juin la place fut investie, et les travaux du siège commencerent avec une activité et un courage digne des Généraux qui y commandoient. C'étoit Charles, Duc de Lorraine, aussi célèbre par ses malheurs que fameux par ses victoires. Il avoit sous lui le Duc de Bavière, et ce même Prince Louis de Baden dont je viens de parler; deux des premiers Généraux de l'Europe. Ils pousserent leurs travaux avec tant de rapidité que le 13 Juillet ils firent donner un assaut où ils furent repoussés par la vigilance et les ressources d'Apti Bacha.

Cet échec semblant leur donner de nouvelles forces, le 23 ils le firent sommer de se rendre: le Comte de Königsegg, Aide de Camp Général de l'armée fut envoyé au Gouverneur avec une lettre du Duc de Lorraine, un interprète et un tambour. Après avoir convenu d'une suspension d'armes de deux heures, les Turcs vinrent au-devant de lui et reçurent la lettre qu'ils portèrent à leur Commandant, et rapportèrent sa réponse enveloppée dans un morceau d'ecarlatte, signe de la résolution où il étoit de se défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Cette lettre très courte étoit d'un stile à ne pas laisser de doute sur l'emblème de l'enveloppe; elle étoit écrite en François, ce qui fit présumer que le Bacha étoit de cette nation.

Il étoit d'autant plus animé à prendre cette résolution désespérée que deux années auparavant son prédécesseur avoit fait lever le même siège à ce même Duc de Lorraine, qui venoit impérieusement le sommer de se rendre. Après un tel exemple il auroit cru se déshonorer; il n'y avoit pour lui plus de milieu entre la mort et la victoire, dans un moment si décisif, c'est le terme de l'ambition des héros.

Cette réponse hautaine hâta les travaux du siège; et le Grand-Vizir, qui étoit à la tête d'une armée d'observation, qu'on a dit n'avoir été forte que de trente mille hommes, voyant la place pressée sortit de son camp le 14 Aout, et parut en bataille. Le Duc Charles marcha à lui et le défit.

Enfin le 2 Septembre la brèche étant praticable, il fut arrêté dans un conseil de guerre qu'on donneroit l'assaut général le lendemain, mais qu'auparavant on enverroient au Bacha un homme de confiance pour lui offrir, avec une capitulation honorable, tout ce qui pourroit le tenter, en lui faisant voir que dans l'état des choses, la place seroit infailliblement emportée, lui et sa garnison passée au fil de l'épée, et la ville exposée à toutes les calamités d'une place prise d'assaut; et comme on le croyoit François, on convint de s'informer s'il n'y avoit point à l'armée un Officier de sa nation à qui on pût confier en toute sûreté cette commission importante.

Le Prince Louis de Baden proposa Olivier, Major de son régiment, qui parloit bien François, sur qui d'ailleurs on pourroit se reposer avec une entière confiance; il fut accepté. Le point essentiel de sa commission fut, de faire entendre de parler au Bacha sans témoin, et de l'engager sous l'assurance des plus fortes récompenses à capituler; le reste fut remis à sa dextérité et à son intelligence. Tous les autres arrangements pris d'ailleurs le Major partit, suivi d'un ami Officier de l'armée, d'un truchement en cas de besoin, et d'un tambour. Il fut introduit dans la place et admis à l'audience du Bacha qu'il trouva lui troisième.

Olivier bien éloigné de reconnoître sous ce turban et à cette place son ancien camarade Cugny, le gardeur de chèvres de la Saraz, lui fit sa proposition avec autant de fermeté que de ménagement et de décence, et sans se douter de rien demanda au Bacha sa réponse.

Celui-ci qui, à chaque mot que lui avoit dit Olivier, s'étoit remis sa physionomie, rappellé son ton de voix et tous ses traits, qui font qu'on reconnoît à ne pas s'y méprendre ceux qu'on a autrefois beaucoup connus, eut peine à se contenir, et pour toute réponse dit à Olivier en patois, dialecte de leur pays, qu'ils parloient dans leur jeunesse: *Faretiri lé dzeins, fari reteri lé min*. Il prononça ces mots fort vite pour ne pas être découvert; et l'autre qui ne les avoit pas compris, croyant qu'il parloit Turc, en demanda l'explication à son Truchement, qui répondit qu'il ne le comprenoit pas; sur quoi le Bacha reprit gravement et plus lentement ce même langage: *Te dio, fari reteri lé dzeins, fari reteri lé min*. A cette fois Olivier frappé reconnut Cugny, et sans paroître ému, ordonna à sa suite de se retirer; Cugny en fit de même.

(A suivre.)

Pas d'accou.

Melo dai Pariaudès et Julo, son vesin, n'iran pas sovint d'accou.

Onna veilla de la senannà passà sè trovàvan ti lé dou pè la pinta. Melo bèvessai on demi vilhò et Julo traì dè novi.

Quand su intrà, bataillivant dza fermo; l'iran su lo chapitre dai meràclliu.

* Fais retirer tes gens, je ferai retirer les miens.
** Je te dis, fais retirer tes gens, je ferai retirer les miens.